

Monitorage pour l'avenir

Le nouveau système de statistiques sur les ménages et les personnes (SHAPE)



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Neuchâtel, 2007

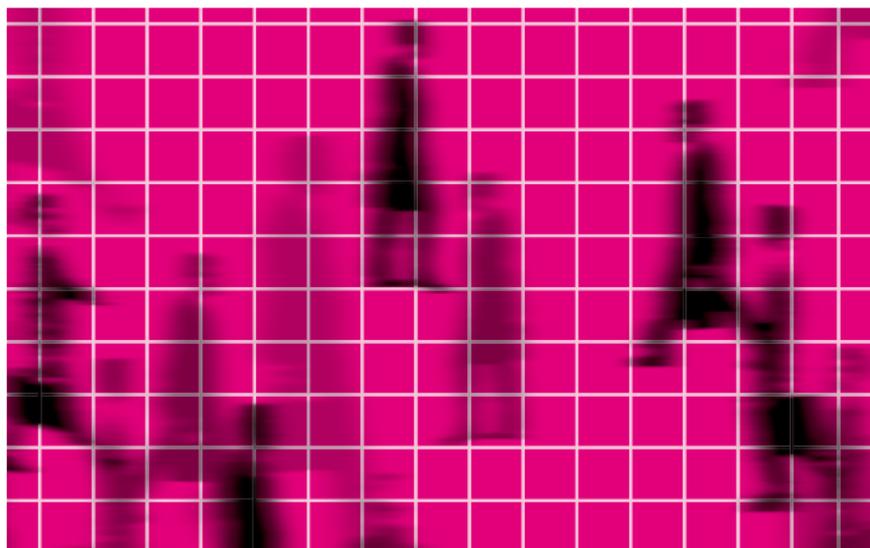
Editeur: Office fédéral de la statistique
Réalisation: Marco Buscher
Complément d'information: Christoph Freymond
Section surveys, OFS, tél. 032 713 67 06,
e-mail: christoph.freymond@bfs.admin.ch
Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
tél. 032 713 60 60 / fax 032 713 60 61 /
e-mail: order@bfs.admin.ch
Numéro de commande: 885-0700
Prix: gratuit
Domaine: 0 Bases statistiques et produits généraux
Langue du texte original: Allemand
Traduction: Services linguistiques de l'OFS
Page de couverture: photocase.com
Graphisme/Layout: OFS
Copyright: OFS, Neuchâtel 2007
La reproduction est autorisée,
sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée.

Table des matières

Un concept global pour la prochaine décennie	4
Pourquoi changer de système?	5
Petit aperçu du nouveau système	6
Les enquêtes thématiques	8
L'enquête Omnibus	8
Variables clés et pool de données	9
Un nouveau registre d'échantillonnage	10
Couplage des informations de différents registres officiels	11
Un système intégré en ligne de mire	12
Rapport avec la nouvelle conception du recensement de la population	14
L'utilité du système intégré et ses avantages	16

Un concept global pour la prochaine décennie

Le projet SHAPE (pour System der Haushalts- und Personenstatistiken – Système de statistiques sur les ménages et les personnes) incarne la nouvelle stratégie de collecte des données et de traitement de l'information de l'OFS. Cette stratégie vise la mise en place, pour les années 2010 à 2019, d'un système intégré d'informations statistiques sur les ménages et les personnes. Un élément de cette stratégie consistera à coordonner et à intégrer au mieux les enquêtes par échantillonnage à l'aide des données figurant dans les registres fédéraux, cantonaux et communaux. Le but étant de disposer d'un système harmonisé d'enquêtes auprès des ménages et des personnes, qui tienne compte de la comparabilité avec les statistiques européennes et des besoins nationaux de manière appropriée et durable tout en minimisant le plus possible la charge induite pour les milieux interrogés.



Outre les enquêtes annuelles sur la population active (ESPA), celle sur le budget des ménages (EBM) et la nouvelle enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC pour Survey on Income and Living Conditions), on réalisait jusqu'ici, tous les cinq ans, l'enquête suisse sur la santé et le microrecensement sur les transports.

A l'avenir, les enquêtes ESPA et SILC livreront, sur la base des accords bilatéraux II, des informations internationalement comparables. L'ESPA prendra la forme d'une enquête réalisée tout au long de l'année, plutôt qu'en rythme annuel, comme c'est le cas aujourd'hui. Elle sera ainsi en mesure de produire également des résultats trimestriels. De son côté, l'enquête SILC a été conçue dès le départ comme une enquête à la fois transversale et longitudinale, dont la comparabilité au niveau européen est garantie. Les premières exploitations sont attendues pour 2008.

Pourquoi changer de système?

La situation actuelle, qui prévoit deux enquêtes annuelles distinctes, visant à relever essentiellement des données socio-économiques, a jusqu'ici fait ses preuves. L'enquête SILC vient à présent compléter ces deux enquêtes. Pourtant, il manque toujours des indicateurs importants qui permettraient de mieux éclairer de nombreuses questions qui marquent l'actualité politique (sécurité sociale, relations familiales et intergénérationnelles, diversité culturelle, société de l'information, participation sociale, discrimination et exclusion sociale, logement et environnement, etc.). Il n'est pas possible pour l'heure d'assurer la production de rapports statistiques réguliers. Et l'absence d'un véritable système intégré d'enquêtes se fait sentir. Il est donc difficile de trouver des synergies au niveau de l'organisation et de la réalisation des enquêtes, ainsi que de l'exploitation des résultats.

Les transformations économiques et sociales amènent de nouveaux champs thématiques sur le devant de la scène politique. La statistique publique doit produire des informations actuelles et politiquement pertinentes, qui puissent faire l'objet de comparaisons tant au niveau européen qu'à celui des régions. Ces informations doivent couvrir une large palette thématique. C'est pourquoi il est nécessaire de compléter le système actuel d'enquêtes spécifiques par l'introduction de nouveaux modules et instruments de collecte, qui permettent une certaine souplesse d'utilisation. Seul un tel système permettra de tenir compte des besoins à court terme des milieux politiques et scientifiques.

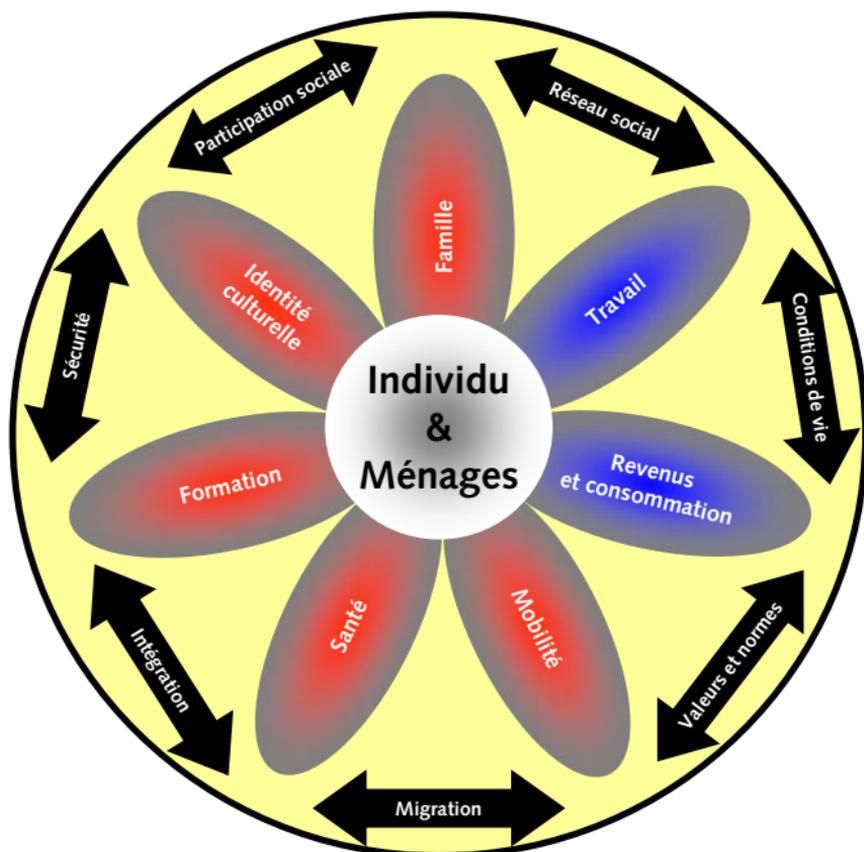
Petit aperçu du nouveau système

Le nouveau système d'information statistique sera ciblé sur les ménages et les personnes. Ces deux univers statistiques permettront de collecter des données dans sept domaines de la société: «travail», «famille», «revenus et consommation», «éducation», «santé», «mobilité» et «identité culturelle». Ces domaines ne forment pas des ensembles indépendants, mais sont étroitement liés les uns aux autres.

Les domaines «travail» et «revenus et consommation» font l'objet d'une couverture suffisante, grâce aux trois enquêtes annuelles que sont l'ESPA, l'EBM et SILC. Les cinq autres domaines ne sont pas encore suffisamment intégrés dans le système actuel de relevés de la statistique publique. Il s'agit donc de créer une infrastructure qui permettra de satisfaire de manière ciblée et systématique les principaux besoins en informations, et d'assurer une sorte de couverture statistique globale.

Grâce aux informations réunies, on sera en mesure de représenter les interactions entre les sept domaines de la société mentionnés ci-dessus, et d'assurer un monitoring statistique des grands thèmes de l'actualité politique.

Les enquêtes dans notre système d'organisation sociale



Domaines de la société

Couverts par des enquêtes annuelles:

- EBM
- ESPA
- SILC

Couverts par des enquêtes quinquennales:

- Transports et mobilité
- Santé
- Famille et générations
- Diversité culturelle et intégration
- Formation et formation continue

Indépendamment des domaines, enquêtes annuelles:

- Relevés fondés sur les registres
- Enquête structurelle
- Omnibus



Interactions entre les domaines de la société

Variables clés

Les enquêtes thématiques

Le système des enquêtes annuelles (ESPA, SILC et EBM) sera complété dans les années 2010 à 2019 par d'autres enquêtes thématiques auprès de 10'000 à 40'000 personnes.

Les enquêtes thématiques qui ont démontré leur utilité (enquête sur la santé, microrecensement sur les transports) seront intégrées dans ce système et réalisées tous les cinq ans. Elles pourront être élargies s'il y a lieu.

Par ailleurs, de nouveaux thèmes seront abordés, tels que «famille et générations», «diversité culturelle et intégration», «formation et formation continue». Ces nouvelles enquêtes seront également réalisées à un rythme quinquennal, afin de mettre en lumière les changements qui se produisent dans le temps. La standardisation des variables clés, de l'échantillonnage et des méthodes, ainsi que la consolidation des enquêtes produiront des synergies qui permettront de réduire les coûts.

L'enquête Omnibus

En plus de ces enquêtes thématiques, il est prévu de réaliser auprès des ménages une nouvelle enquête, de type Omnibus. Il s'agit d'une enquête annuelle, qui peut être modulée afin d'obtenir dans de brefs délais des informations sur des thèmes politiquement brûlants. Cette enquête Omnibus permettra par ailleurs de collecter régulièrement des informations sur des thèmes spécifiques (société du savoir et de l'information, logement et environnement, etc.). On pourrait également proposer un module contenant des questions intéressant les milieux de la science et de la recherche, touchant aux valeurs, aux normes et aux opinions. Enfin, l'enquête Omnibus permettra de retirer certains modules de l'ESPA, de l'EBM et de SILC, et d'alléger ainsi ces enquêtes.

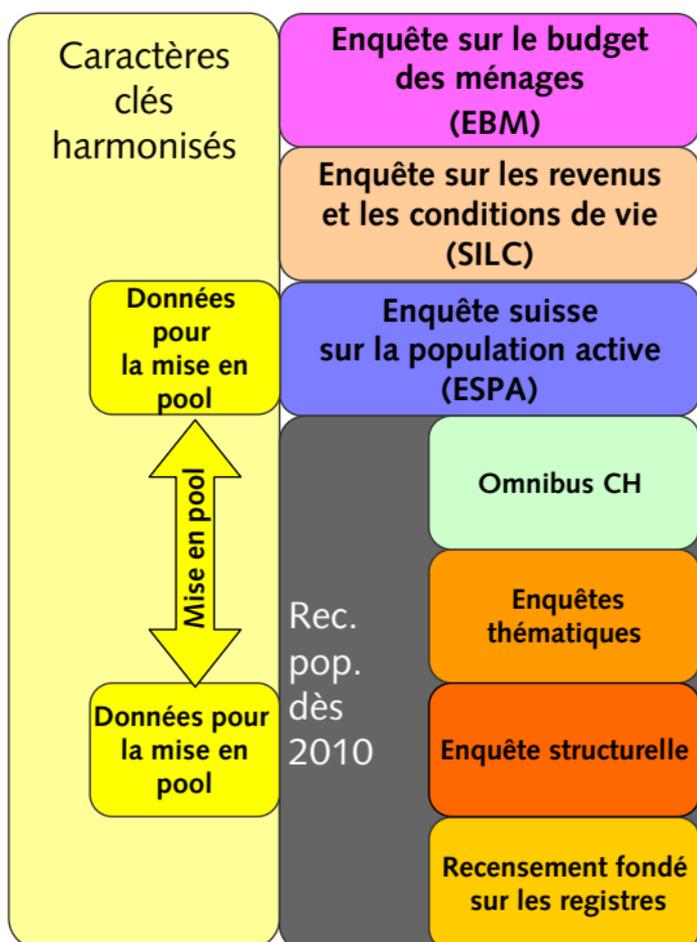
Le principal intérêt de l'enquête Omnibus est qu'elle permet de saisir au vol les thèmes qui surgissent sur la scène politique, puis de traiter et de publier rapidement les résultats. Ces derniers seront généralement disponibles au plus tard six mois après la réalisation de l'enquête. En raison de la petite taille de l'échantillon (environ 3000 personnes), l'enquête Omnibus livrera des résultats exploitables au niveau suisse. Elle offrira donc une grande souplesse pour effectuer des analyses au niveau national essentiellement.

Variables clés et pool de données

La mise en place d'un tel système intégré nécessite que l'on coordonne et harmonise certaines variables clés (variables sociodémographiques et variables socio-économiques p. ex.). Ces variables clés figureront à l'avenir dans toutes les enquêtes. Cette mesure doit favoriser le recours à des méthodes uniformes et accroître la comparabilité des résultats. Les variables clés harmonisées pourront en outre être exploitées annuellement ou cumulées sur plusieurs années pour fournir des informations spécifiques.

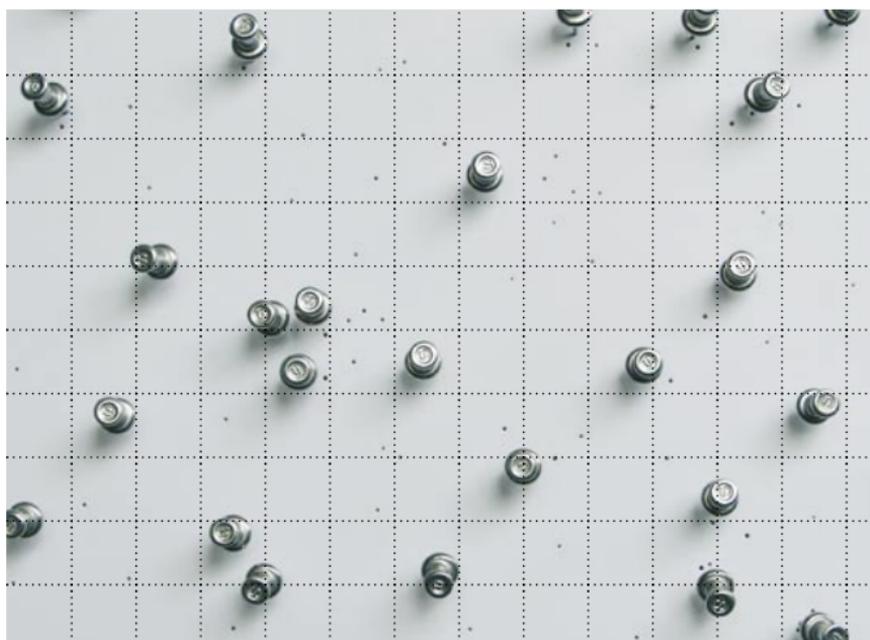
Les variables clés seront stockées dans de volumineux pool de données, sous la forme de séries nettement plus grandes que celles obtenues sur la base d'enquêtes individuelles. Ces séries de données pourront être utilisées de deux manières: pour analyser de manière différenciée des groupes de population de plus petite taille et pour analyser les données régionales à un échelon géographique plus fin. On pourra ainsi obtenir nettement plus d'informations, pour un coût inchangé et sans solliciter davantage les milieux interrogés.

Les variables clés et le système intégré d'enquêtes



Un nouveau registre d'échantillonnage

Pour rendre aussi efficace que possible le tirage et la gestion des échantillons destinés aux enquêtes auprès des personnes et des ménages, l'OFS va constituer un nouveau registre d'échantillonnage, comme l'y autorise l'art. 16, al. 3 de la loi sur l'harmonisation des registres. Le nouveau registre d'échantillonnage utilisera les variables harmonisées et les adresses extraites des plus de 2800 registres communaux contenant tous les habitants de la Suisse. Ce registre aura l'avantage de permettre le tirage d'individus, alors qu'aujourd'hui, ce sont des numéros de téléphones qui sont sélectionnés aléatoirement.



La base d'échantillonnage sera ainsi formée par la population résidente permanente de Suisse, et non plus par l'annuaire téléphonique. La qualité des échantillons s'en trouvera nettement améliorée. Le registre permettra également de sélectionner de manière ciblée des groupes de population spécifiques (groupes d'âges p. ex.). Il en résultera une meilleure efficacité des processus et une sollicitation moindre des milieux interrogés.

Grâce à la gestion des échantillons, on aura le contrôle sur le travail occasionné par les enquêtes pour les personnes interrogées. On pourra par exemple éviter que les personnes sollicitées lors d'une enquête ne le soient à nouveau dans les cinq années qui suivent.

Couplage des informations de différents registres officiels

L'un des obstacles à l'utilisation des données des registres à des fins statistiques réside dans le fait que ceux-ci ne contiennent généralement qu'un nombre limité d'informations. On peut pallier en partie cet inconvénient en reliant entre elles les données administratives de différents registres, de manière à pouvoir les utiliser pour des observations individuelles (pour des personnes ou des établissements p. ex.). En fonction du nombre de registres accessibles à la statistique, il est possible de constituer une base de données très riche.

Ainsi, la nouvelle statistique démographique annuelle de la Suisse combinera à partir de 2011 des données provenant des registres des habitants avec des données tirées du Registre des bâtiments et des logements (RegBL). On disposera donc chaque année de données sur les conditions de logement de la population, ainsi que sur le nombre, la taille et le type de ménages ou de familles dans les communes, informations que l'on ne pouvait jusqu'ici obtenir que tous les 10 ans, par le recensement de la population.

L'enquête sur les nouvelles rentes est un autre exemple des avantages du nouveau système. Les informations relatives aux revenus des personnes qui quittent le marché de travail pour partir à la retraite seront désormais collectées en combinant les données des registres fiscaux avec celles des registres de l'AVS/AI. Aucune enquête directe ne sera plus nécessaire.

Outre qu'elle permet de regrouper et d'analyser les données tirées de différents registres en fonction du contexte considéré, cette méthode entraîne une réduction des coûts et limite la charge des milieux interrogés.

Un système intégré en ligne de mire

La coordination de différentes enquêtes, l'utilisation et le couplage de registres administratifs existants sont des préalables à la prochaine et dernière étape de la mise en place d'un système intégré d'information statistique. Lors du tirage de l'échantillon, les données sur les personnes choisies seront enrichies par celles figurant dans les registres. Ces données seront appariées avec les informations obtenues lors des enquêtes.

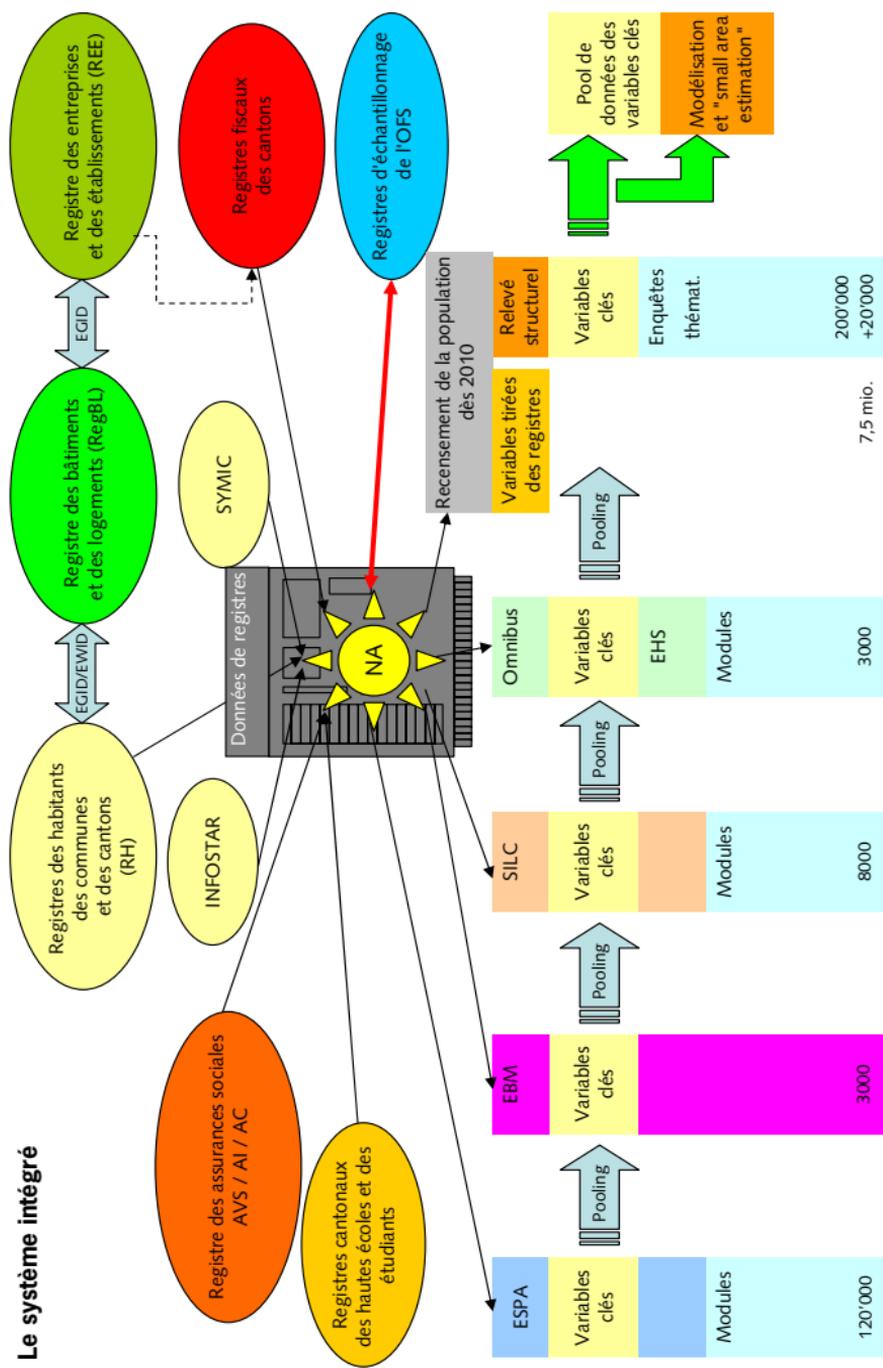
Le schéma suivant montre à quoi ressemblerait cette procédure d'appariement, si toutes les interfaces potentielles pouvaient être activées. Naturellement, un couplage des données ne doit avoir lieu que s'il se justifie sur le plan thématique. Dans ce contexte, le nouveau numéro AVS (NA), dont le Parlement a adopté l'introduction en juin 2006, en même temps qu'il approuvait la loi sur l'harmonisation des registres et la révision de la loi sur l'AVS, recèle un potentiel important en tant que variable de liaison.

A partir de trois exemples, nous allons montrer l'utilité de combiner les données de registres avec les données d'enquêtes. Commençons par le projet SESAM (pour Syntheseerhebung Soziale Sicherheit und Arbeitsmarkt – enquête de synthèse sur la sécurité sociale et le marché du travail). Dans le cadre de SESAM, des données de l'ESPA seront couplées avec des informations tirées du registre de l'AVS/AI et du registre de l'assurance-chômage. SESAM permettra ainsi de compléter les informations disponibles sur le marché du travail et sur la structure sociale de la population.

Un autre exemple est le test mené actuellement en vue d'apparier, avec les données de l'enquête SILC, des données fiscales tirées des registres cantonaux et communaux des impôts. Ce test doit permettre, en plus d'évaluer la qualité de SILC, de réduire à terme la longueur du questionnaire et de décharger ce faisant les personnes interrogées.

La combinaison des données tirées de registres avec des données collectées lors d'enquêtes par échantillonnage permet aussi de compenser les faiblesses méthodologiques qui peuvent affecter ces dernières. C'est ce qu'illustre notre dernier exemple, qui concerne l'EBM. Les données sur les revenus obtenues à partir des registres fiscaux pourraient servir à améliorer considérablement la précision et la représentativité de l'EBM par un calage.

Le système intégré



Les effets positifs déjà produits par la coordination des enquêtes et par l'appariement des données tirées des registres seront encore renforcés par le couplage des informations des registres avec les données des enquêtes. Une fois ce couplage réalisé, on pourra véritablement parler de système d'information statistique. Car on sera alors en mesure de réunir tous les caractères pertinents correspondant à une unité de référence, et donc d'élargir le champ d'utilisation des données. Leur fiabilité sera d'autant plus grande qu'on pourra combiner et agréger les informations disponibles de manière optimale. D'autres progrès essentiels concernent la rapidité avec laquelle on disposera de données, l'actualité de ces dernières, ainsi que leur comparabilité dans le temps et au niveau international.

Rapport avec la nouvelle conception du recensement de la population

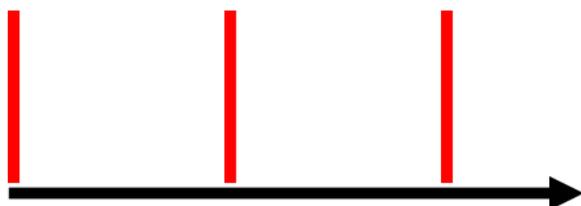
La nouvelle formule de recensement de la population envisagée à partir de 2010 constitue l'épine dorsale du nouveau système intégré de statistiques sur les ménages et les personnes.

Le recensement de la population sera intégré dans un nouveau système englobant l'ensemble des statistiques démographiques. La possibilité d'utiliser des données harmonisées provenant directement des registres des habitants des cantons et des communes, des registres de personnes de la Confédération et du Registre fédéral des bâtiments et des logements améliorera grandement la qualité de la statistique annuelle de la population. On disposera alors de résultats détaillés sur l'effectif de la population dans les communes, sur les mouvements naturels et sur les mouvements migratoires. Un tel recensement, fondé exclusivement sur les registres, pourra être effectué sans que la population ne soit sollicitée.

Grâce au couplage avec le Registre fédéral des bâtiments et des logements, les résultats statistiques, de meilleure qualité, seront géocodés et donc disponibles à un échelon géographique très détaillé. Il sera ainsi possible de produire chaque année des informations démographiques de base jusqu'à l'échelon du quartier.

Nouvelle orientation du recensement de la population

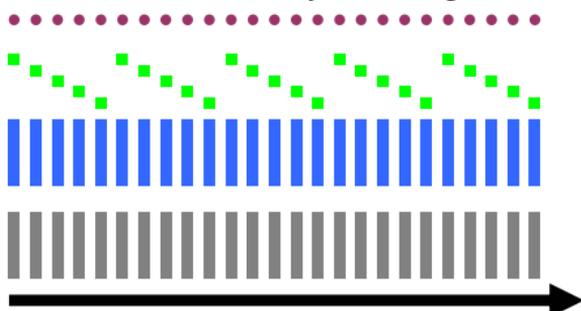
Le recensement traditionnel



Enquête exhaustive
tous les 10 ans

*plus de 10 mio.
questionnaires*

Le nouveau recensement: la colonne vertébrale du système intégré



Omnibus; 3 000 personnes

Enquêtes thématiques
10 000 à 40 000 personnes

Relevé structurel annuel
200 000 personnes

Enquête annuelle fondée
sur les registres

Les informations relatives aux variables absentes des registres seront collectées par le biais d'une enquête structurelle annuelle réalisée auprès de quelque 200'000 personnes. Les données collectées dans le cadre de l'enquête structurelle et des enquêtes thématiques prévues dans le nouveau système pourront être appariées avec les informations des registres, grâce à l'introduction du nouveau numéro AVS, qui servira d'identificateur. Les personnes interrogées seront ainsi moins sollicitées. Enfin, les enquêtes thématiques et l'enquête Omnibus serviront à compléter ou à approfondir les données collectées dans le cadre du relevé annuel fondé sur les registres et de l'enquête structurelle réalisée dans le cadre du recensement.

L'utilité du système intégré et ses avantages

Le système intégré d'enquêtes présente les avantages suivants:

- Une couverture de base en informations statistiques est garantie sur le long terme.
- Les principales lacunes dans l'information sont comblées.
- La coordination rendue possible par le nouveau recensement crée les synergies nécessaires pour réduire les coûts et disposer d'un système d'enquêtes souple.
- Des résultats d'une plus grande actualité sont produits à un rythme beaucoup plus rapide.
- La comparabilité des résultats est améliorée.
- On peut disposer rapidement de données sur des questions politiques d'actualité.
- Le couplage avec les registres officiels permet d'améliorer la qualité des données.
- La tâche des milieux interrogés est allégée.